

Votre structure a été identifiée comme **Tiers Payeur** par la DRAJES de votre région, qu'attend-elle de vous ?

Le tiers payeur est à l'interface des structures accueillants les jeunes et de la DRAJES qui rembourse les Pass'Sport.

Votre rôle est essentiel dans la fluidité du dispositif et permet de rendre faciliter les processus de paiement qui ne permettent pas au vu de la volumétrie de rembourser directement les structures accueillantes.

Il y a deux temps forts sur lesquels vous serez sollicités :

En début de dispositif ou de campagne, dès lors que la DRAJES vous sollicite vous procéderez à l'ouverture de votre fiche de réceptacle des demandes des clubs → pas avant mi-juillet et plusieurs phases possibles

Après avoir reçu les crédits Pass'sport, en remboursant les associations pour lesquelles vous êtes identifié comme Tiers Payeur.

La DRAJES vous sollicite pour créer votre « fiche réceptacle » des demandes de club	2
Vous avez déjà un espace sur « Le compte Asso »	2
Vous n'avez pas encore d'espace sur « Le compte Asso »	2
<i>Créez mon compte</i>	3
<i>Créez l'espace pour mon association sur LCA</i>	3
<i>Vérifiez et complétez la fiche administrative de votre structure en cliquant sur</i> :	5
Vous avez reçu des crédits permettant de rembourser les Pass'Sport à des structures qui vous sont rattachées.	6

La DRAJES vous sollicite pour créer votre « fiche réceptacle » des demandes de club

Vous avez déjà un espace sur « Le compte Asso »

Connectez-vous sur mon compte <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

Vérifiez et complétez la fiche administrative de votre structure en cliquant sur :

Consulter/modifier les informations administratives

Maintenant que vous avez complété la partie administrative de votre association, vous allez pouvoir ouvrir la partie réceptacle des demandes d'associations qui vous sont affectées.

Cliquez sur le « logo Le Compte Asso » pour revenir à l'accueil.

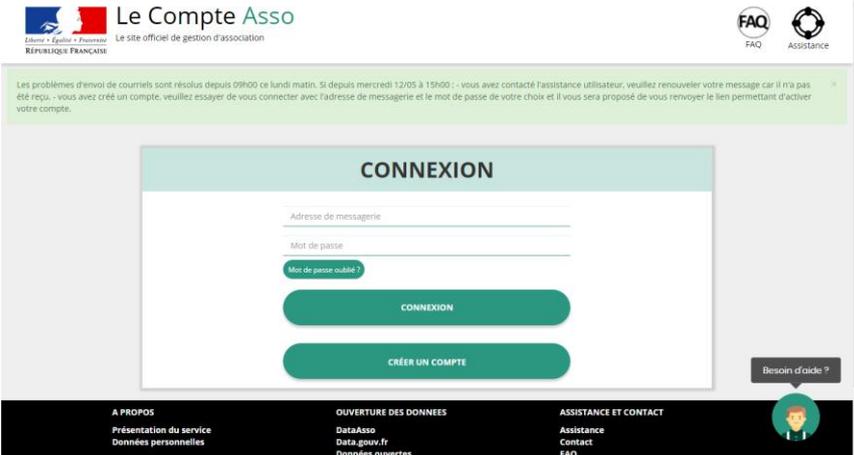
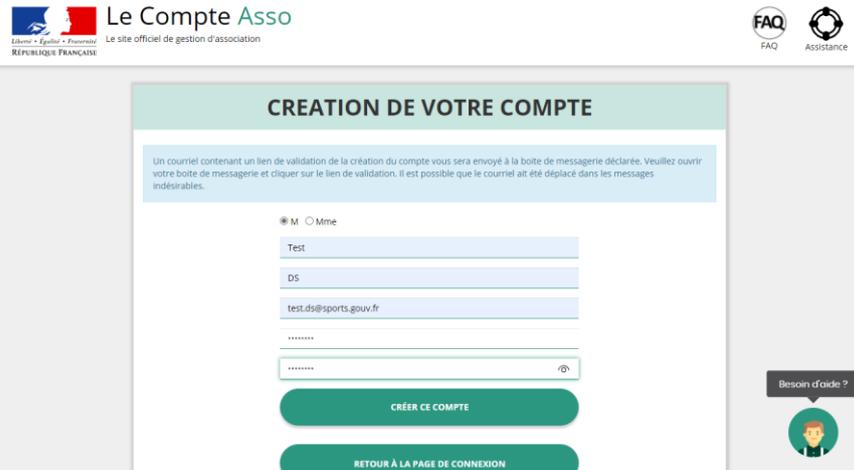


Demander une subvention

Puis cliquez sur

Vous n'avez pas encore d'espace sur « Le compte Asso »

Créez mon compte

	<p>Je saisis mon adresse de messagerie et mon mot de passe Je clique sur Créer un compte</p>
	<p>Je renseigne mes coordonnées Je clique sur Créer ce compte</p>
	<p>Je reçois ce message et j'attends le courriel de validation pour activer mon compte</p>

Créez l'espace pour mon association sur LCA

Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association

FAQ Assistance

Les problèmes d'envoi de courriels sont résolus depuis 09H00 ce lundi matin. Si depuis mercredi 12/05 à 15H00 - vous avez contacté l'assistance utilisateur, veuillez renouveler votre message car il n'a pas été reçu, - vous avez créé un compte, veuillez essayer de vous connecter avec l'adresse de messagerie et le mot de passe de votre choix et il vous sera proposé de vous renvoyer le lien permettant d'activer votre compte.

CONNEXION

test.ds@sports.gouv.fr

.....

[Mot de passe oublié ?](#)

CONNEXION

CRÉER UN COMPTE

Besoin d'aide ?

A PROPOS
Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNÉES
DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT
Assistance
Contact
FAQ

Je me connecte avec mon adresse de messagerie et mon mot de passe

Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association

DS TEST Déconnexion FAQ Assistance

Dans le cas où le n° RNA ne correspond pas à une association reconnue : si votre association a été immatriculée par le greffe des associations durant les 10 derniers jours, il faut attendre la publication au journal officiel pour qu'elle soit inscrite en base de données. Ceci devrait être effectué mardi prochain dans l'après-midi. Vous pourrez alors effectuer une demande d'attribution de n° SIREN/Siret. Si l'immatriculation date de plus de 10 jours, veuillez SVP nous communiquer le n° RNA de votre association par l'intermédiaire du bouton "Assistance" situé tout en haut à droite.

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

Votre structure est : Une association Un autre type de structure (fondation, collectivité territoriale, entreprise...)

Saisissez le n° RNA ou n° SIREN de votre association

A PROPOS
Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNÉES
DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes

ASSISTANCE ET CONTACT
Assistance
Contact
FAQ

Besoin d'aide ?

J'ajoute mon association à mon compte en saisissant le numéro de SIREN ou le RNA
Je clique sur la loupe

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

Votre structure est : Une association Un autre type de structure (fondation, collectivité territoriale, entreprise...)

785751348

N° RNA W942001006 N° SIREN 785751348

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DU PERREUX
Adresse : 94170 Le Perreux-sur-Marne

Pouvez-vous confirmer que le n°RNA et le n°SIREN affichés sont bien ceux de votre association ?

Oui
 Non

VALIDER

Besoin d'aide ?

Je vérifie s'il s'agit de mon association

Je clique oui et je valide

Attention si ce n'est pas votre association qui apparaît « contacter l'assistance » en indiquant votre RNA et SIRET pour faire le rapprochement»

Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association

DS TEST Déconnexion FAQ Assistance

n° RNA : W942001006 SIRET : 78575134800018

00018 Siège 7 QUAI D'ARAGONNE 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE 1900-01-01

SÉLECTIONNER VOTRE FONCTION DANS CET ÉTABLISSEMENT

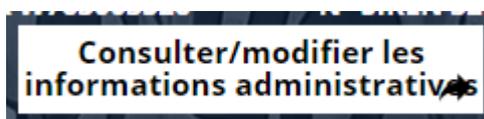
Madame DS TEST, veuillez déclarer votre fonction au sein de la structure SOCIÉTÉ NAUTIQUE DU PERREUX :

Administratrice

Je renseigne ma fonction dans l'association

CERTIFICAT SUR L'HONNEUR	
<p>Les champs marqués d'un * sont obligatoires.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> * Je soussigné, Ds TEST, certifie être le/la Administratrice de la structure SOCIETE NAUTIQUE DU PERREUX (W942001006), dont le siège est domicilié au 94170 Le Perreux-sur-Marne, et de son établissement dont le Siret est le 78575134800018. J'ai bien connaissance que le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende (article 226-4-1 du code pénal).</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> J'atteste être valideur dans le cadre du dispositif du Compte Engagement Citoyen (CEC)</p> <p style="text-align: center;">VALIDER</p>	
<p>Je coche le certificat sur l'honneur Je valide</p>	

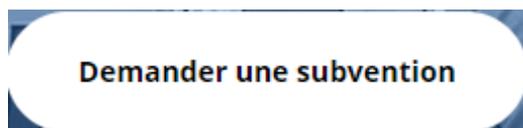
Vérifiez et complétez la fiche administrative de votre structure



Cliquez sur

Maintenant que vous avez complété la partie administrative de votre association, vous allez pouvoir ouvrir la partie réceptacle des demandes d'associations qui vous sont affectées.

Cliquez sur le « logo Le Compte Asso » pour revenir à l'accueil.



Puis cliquez sur

Je vérifie que les données de ma structure dans la rubrique **Identité** sont bien à jour pour je me référence au **Pass'sport** dans la rubrique **Identité –Autres caractéristiques**



J'enregistre toutes les modifications

Vous avez reçu des crédits permettant de rembourser les Pass'Sport à des structures qui vous sont rattachées

La DRAJES vous a notifié des crédits vous permettant de rembourser les structures accueillant des jeunes.

Un fichier précisant le nom de chaque structure et le nombre de pass'sport concernés pour chacune vous sera transmis.

Pour les structures affiliées à une fédération sportive agréée, une vérification devra/pourra être faite par le Tiers Payeur pour bloquer le remboursement jusqu'à régularisation de l'affiliation, en effet si la structure ne s'affilie pas elle devient de facto non éligible (sauf si elle se trouve en QPV).

Vous pourrez donc procéder au remboursement des structures qui ont fait l'avance selon une modalité définie avec la DRAJES et qui sera portée à la connaissance des structures qui vous sont rattachées. Information régionale à communiquer. (Sur son site la DRAJES pourrait lister TP et structures qui lui sont rattachées et modalités de remboursement)

	Avantages	Inconvénients
<i>Vous pouvez rembourser les clubs à chaque « campagne » échelonnée</i>	Le délai de remboursement est raccourci pour les clubs notamment les petites structures à la trésorerie fragile	Il faudra répéter les virements si un club dépose des demandes à plusieurs moments
<i>Vous pouvez attendre la réception totale des crédits à rembourser aux structures</i>	Vous rembourser en une seule fois chacun des clubs pour le total des jeunes accueillis	Le délai de remboursement pour les associations est allongé ce qui peut créer un problème de trésorerie pour structures fragiles